

REPUBLIQUE FRANCAISE

DÉPARTEMENT  
31 - Haute-GaronneEXTRAIT DU REGISTRE  
DES DÉLIBÉRATION DU CONSEIL  
MUNICIPAL

Nombre de conseillers	
• en exercice	11
• présents	9
• votants	10
• absents	2
• exclus	0

De la commune BARBAZAN

Séance du 20 novembre 2025 à 18 heures 00

Date de convocation :	
14 novembre 2025	

Date d'affichage :	
14 novembre 2025	

Objet	
Salle culturelle et événementielle	
Demande de subvention	
auprès de la CAF	

Mme STRADERE Michèle

Étaient présents :

Mmes ARIES Fabienne, BOLEA Maryse, VEYRIES Nadine, WINTERSTEIN Martine  
 Ms DELORT Thierry, MADET Michel, MAURETTE Bernard, SALES André.  
 M. BALLARIN Jacques donne procuration à M MADET Michel.  
 Absent : VALLE Anthony

Secrétaire de séance :

M. MAURETTE Bernard

Madame le Maire informe le Conseil Municipal qu'une réunion de travail s'est tenue le 17 octobre 2025 en présence des partenaires et de l'architecte du projet de la salle culturelle et événementielle. Un espace de vie sociale est intégré à ce projet. Aussi, elle présente le nouveau dossier actualisé.

En plus des subventions demandées auprès de l'Etat, de la Région et du Conseil Départemental, elle informe qu'une aide financière de la CAF est possible concernant l'Espace de Vie Sociale.

Les travaux totaux s'élèvent à 1 010 000€ HT dont 204 300.00€ HT pour le tiers-lieu.

Les études, frais annexes et maîtrise d'œuvre s'élèvent à 103 300€ HT soit 20 669.00€ HT pour le tiers-lieu.

Frais liés à l'Espace de Vie Sociale : 224 969.00€ HT.

Madame le Maire propose de demander une aide financière à la CAF à hauteur de 70%, soit un montant de 157 478.00€ HT.

Oui l'exposé de Madame le Maire, le Conseil municipal après en avoir délibéré et à l'unanimité, valide la proposition ci-dessus et charge Madame le Maire de l'exécution de ce dossier.

Acte rendu exécutoire après dépôt en sous-préfecture.  
 Fait à Barbazan le 23 janvier 2026.

Le Maire

Barbazan

Haute-Garonne

France

Europe

Monde

Univers

Univers